

Le 10 juillet 2026

MADAME LE MAIRE DE
SAINT-DENIS-D'OLÉRON

MAIRIE
27, rue de la Libération
17650 SAINT-DENIS D'OLÉRON
Tel. 05.46.47.85.48
Mail : mairie@st-denis-oleron.fr

À

Mesdames, Messieurs les membres du
Conseil municipal de Saint-Denis-d'Oléron

Nos références : CM.07/2026

Objet : Convocation à la séance du Conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à participer à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra, **salle du Conseil – SAINT-DENIS-D'OLÉRON :**

15 juillet 2026 à 13 heures 30

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

Fabienne FORD



ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 juin 2026
2. Compte rendu des décisions prises par le Maire agissant en vertu des délégations Conseil municipal.
 - 2.1. Arrêté n°M13 – 2026 Autorisant l'occupation temporaire du domaine public – L'association des Plaisanciers du Port de Saint Denis- M Dominique BEN – du 23 mai au 15 septembre 2026.
 - 2.2. Convention d'occupation temporaire du domaine public – Le restaurant « Chez George » - Gabriel RIGO – Du 15 juin 2026 au 14 juin 2027.
 - 2.3. Arrêté n° D-2026-025 – Participation au 95ème congrès de l'association nationale des élus des territoires touristiques.
 - 2.4. Arrêté n° M14-2026 – Autorisant l'exploitation pour une manifestation sur la plage sur le domaine public -l'association « Les Chefs sur le sable »
 - 2.5. Arrêté n° M21-2026 – Portant autorisation d'occupation temporaire à titre précaire et gratuit d'une parcelle du camping municipal au bénéfice du gérant de la supérette du camping municipal Le Soubregeon.

2.6.Arrêté n° M22-2026 – Occupation du domaine public – Pizza Yolo- Gilles DUFOUR -Place Fel du 15 juin au 15 septembre 2026.

2.7.Arrêté n° M 23-2026 – Occupation du domaine public – COVEN COFFEE TRUCK – Phébé ROUGER, place Fel du 15 juin au 15 septembre 2026.

2.8.Arrêté n° M24-2026 – Occupation du domaine public – autorisant l'exploitation d'un commerce ambulant sur le domaine public – Antioche Corner – Raphaël CHEDAL, devant la plage de la Boirie et face à l'embarcadère, du 15 juin au 15 septembre 2026.

2.9.Arrêtés n° D-17/2026 au D-115-2026 Autorisant l'occupation d'un emplacement pour une cabine de bain sur la plage concédée de la Boirie.

2.10.Virement de crédit n° 1 – réduction de titres – WAHL Johnny.

2.11.Déclaration d'Intention d'Aliéner – décisions de non préemption.

3. URBANISME

3.1 – 2^{ème} Débat concernant le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D)

4. FINANCES

4.1. Commune – Demande de subvention complémentaire – Association « Les Pradoches ».

4.2. Commune – Demande de subvention – Ecole de Musique de l'île d'Oléron.

5. AFFAIRES GENERALES

5.1. Groupement de commandes marché public assurance

5.2. Maison médicale de santé – Domanialité

5.3. Maison médicale de santé – Convention avec la Société Civile de Moyens (SCM)

6. QUESTIONS DIVERSES